



Fiche d'inscription Collège-Lycée & Autres structures Saison 2026/2027

Date limite d'inscription pour la saison 2026/2027 :

- Lundi 14 septembre 2026

Nous essayons de répondre au mieux à vos demandes et traitons les inscriptions **en fonction des projets d'Education Artistique et Culturelle des établissements et des enseignants. Nous nous attacherons à répondre de manière équilibrée aux demandes des établissements du territoire.**

1. Dès la clôture des inscriptions, nous procédons à la répartition des effectifs sur les différentes séances.
2. Une **confirmation écrite sous forme de devis** vous sera envoyée fin septembre/ début octobre
3. **Il faudra nous le retourner signé pour validation complète de votre inscription.**

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone de l'établissement :

Mail de l'établissement :

Mail des enseignants :

.....

Dispositif culture pour tous :

PROJET DE L'ÉTABLISSEMENT

Avez-vous un projet artistique et culturel prévu pour l'année 2026-2027 ?

.....

.....

D'autres remarques, n'hésitez pas à nous en faire part :

.....

Placement :

Votre placement dans le théâtre dépend de nombreux critères. L'équipe du théâtre met tout en œuvre pour vous satisfaire. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins spécifiques dès votre inscription.

Tarif du billet :

- spectacle en tarif exceptionnel : 15€ / élève ou 13€ dans des parcours (2 spectacles minimum par classe)
- spectacle en tarif A+ : 15€ / élève ou 13€ dans des parcours (2 spectacles minimum par classe)
- spectacle en tarif A : 12€ / élève ou 10€ dans des parcours (2 spectacles minimum par classe)
- spectacle en tarif B : 8€ / élève

Facturation :

Vous recevrez 15 jours avant la représentation un mail vous rappelant votre inscription, nous vous demanderons alors un point sur les **effectifs**.

Ces effectifs vous seront de nouveau demandés à votre arrivée au théâtre le jour du spectacle, afin de permettre une **facturation au plus juste**.

La capacité d'accueil du Théâtre étant limitée, nous sommes malheureusement parfois contraints de refuser des inscriptions. C'est pourquoi en cas d'absence d'une classe à une séance, nous demanderons à l'établissement de s'acquitter **d'un tiers de la facture.**

De même, les places réservées sur les séances **en soirée** restées vacantes seront dues, ainsi que celles au-dessus de 5 absents par classe sur toutes les séances **en journée**.

- Merci de remplir une ligne par classe
- (*) 1 Adulte accompagnateur gratuit par groupe de 10 élèves (enseignant inclus). Les adultes supplémentaires payent le même tarif que les élèves. Les places des AVS sont gratuites.

[illegible]